

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Comité syndical du 10 décembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération N° : 2025-03-01

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 10h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry dûment convoqué, s'est réuni à l'abattoir de Chambéry 1476 Avenue de la Houille Blanche 73000 Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 4

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Excusés :

- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

1

Vu le Code Général des collectivités territoriales et son article L 2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025,

Considérant la transmission aux membres du Comité syndical du Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025,

Considérant la lecture réalisée par Monsieur le Président du Procès-verbal du 10 avril 2025 à l'assemblée,

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025, à l'approbation des membres du Comité syndical. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE, DECIDE :

D'Approuver le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025, ci-joint en annexe.

Délibération N° :
2025-03-01

Pour extrait conforme,
Le 10 décembre 2025,

Le Président
GILBERT GUIGUE

